32e ANNÉE (4e SÉRIE) — No 7 — 17 FÉVRIER 1910

L'AMI DU CLERGÉ

Paraît à Langres, tous les jeudis

Mgr F. PERRIOT
Protonotaire apostolique *ad instar participantium*
DIRECTEUR ET RÉDACTEUR EN CHEF

A. ROZIER
Dr en théologie
SOUS-DIRECTEUR

*L'abonnement, pour tout l'Univers, est de 15 francs à l'*Edition complète, *de 10 francs à l'*Edition partielle.
Toutes les lettres doivent être adressées à M. le Directeur de l'*Ami du Clergé*, Maison St-Pierre, rue Tassel, à Langres (Haute-Marne).

NOTES ET SOUVENIRS
D'UN VIEUX MORALISTE

LES MANUELS CONDAMNÉS

II. — LES MANUELS D'HISTOIRE *(suite)*

II. — Extraits des Manuels *(suite)*

§ IV

ROGIE et DESPIQUES. Histoire de France en quatre parties (4 vol. in-16 cart.). — *Cours élémentaire*, 188 p., avec 193 grav., 0 fr. 85. — *Cours moyen*, 292 p., avec 257 grav., 1 fr. 25. — *Cours supérieur*, 544 p., avec 311 grav., 2 fr. 10. — *Petites lectures sur l'histoire de la civilisation française*[1]. — Sans date ; Paris, librairie F. Juven.

***

Les légendes et les croyances religieuses des Juifs sont contenues dans la Bible. Les Juifs attribuaient à ce livre une origine divine ; mais de savants critiques au XIXe siècle ont reconnu qu'il a été rédigé par des hommes d'époques et d'idées différentes. *(C. sup.*, p. 24).

Voilà des gens qui s'imaginent que, d'après nous, la Bible serait directement et tout entière, d'un seul coup, tombée du ciel !! Quels ânes, tout de même, ou quels calomniateurs !... Au choix !...

***

Du judaïsme est sorti le christianisme, dont le fondateur est le juif Jésus. Et, pendant que le christianisme se répandait dans le monde, le judaïsme, qui en est la source, était presque partout l'objet de cruelles persécutions. *(Ib.*, p. 25).

[1] Nous les réservons pour la fin de cette étude, après les *Manuels*.

Vilain christianisme, va ! d'avoir ainsi renié et persécuté « sa source, » comme qui dirait sa mère ! Quant à prouver ou à dire simplement en quoi et pourquoi le christianisme est sorti du « judaïsme, » pas la peine !... Il suffit de l'affirmer. C'est plus commode,... et le tour est joué. Quels artistes !

***

...Le christianisme ne parvint en Gaule que dans le cours du second siècle, après la mort du Christ. Certains de ses disciples, fanatiques et imprudents, s'étaient mis en révolte ouverte contre les lois romaines et avaient déchaîné les persécutions contre les chrétiens. (p. 10).

***

Clovis. — Plus habile encore que brave, *Clovis chercha à être agréable aux évêques*, alors très puissants.... Il avait épousé une princesse burgonde qui était chrétienne, Clotilde ; il se fit baptiser solennellement à Reims par Rémi. Dès lors tous les évêques l'appelaient... Malgré son baptême, Clovis demeura cruel. *(C. él.*, p. 18).

***

La Féodalité. — Imaginez que dans chaque ville et dans chaque village un homme, le plus riche, soit le chef et le juge de tous les autres habitants, et vous aurez une idée du régime féodal. Il y avait alors trois classes de personnes : les *seigneurs*, ou nobles, qui étaient les maîtres, les membres du *clergé* qui avaient comme les nobles de grands avantages dans la société, enfin les vilains ou *roturiers*, les plus nombreux et les moins bien traités. *(C. él.*, p. 26).

Au moyen âge tous les hommes étaient très pieux ; aussi l'Eglise était puissante et respectée. L'archevêque de Reims, Hincmar, en couronnant un roi de France disait : « Nous nommons le roi pour qu'il nous serve. » *(Ibid.*, p. 35).

Malheureusement l'Eglise abusa de sa puis-

sance. Elle faisait emprisonner ou mettre à mort ceux qui discutaient la religion. Les Juifs furent persécutés pendant tout le moyen âge, souvent chassés et dépouillés de leurs biens. Intolérante, l'Eglise inspira parfois plus de crainte que d'affection. (*Ibid.*, p. 38).

***

Dans le *Cours moyen*, une description de l'affreuse misère des serfs, beaucoup moins poussée au noir que dans les autres Manuels :

Les serfs. — Les serfs n'étaient pas des esclaves. Ils étaient attachés à la terre qu'ils cultivaient. En revanche, ils ne pouvaient être vendus qu'avec la terre. Ils n'étaient donc jamais séparés des leurs et pouvaient vivre en famille. Quelques-uns même parvenaient à réaliser un petit pécule et achetaient leur liberté à leurs seigneurs. Alors, paysans libres, ils cultivaient la terre comme fermiers, et n'avaient plus à payer au maître qu'une redevance fixée à l'avance par un contrat. (p. 24).

***

Le *Cours supérieur* (p. 116) insiste davantage sur la description sombre de la vie du paysan au moyen âge. On peut en croire ces Messieurs. Evidemment tous ces détails précis ont dû leur être transmis dans des papiers de famille. Le texte est même accompagné d'une gravure, reproduction fidèle d'un cliché photographique de ce temps-là :

La vie du paysan. — La maison du paysan était misérable. Petite et basse, elle était faite de torchis, couverte de chaume, percée d'une seule porte et d'une seule fenêtre, aux dimensions restreintes et fermée à pleins volets de bois. A l'intérieur, la même pièce servait pour toute la famille ; au milieu, le foyer pour la cuisine ; dans un coin la table et des bancs à peine équarris ; dans un autre, le lit de paille avec des couvertures de bure ; un coffre pour les habits, avec deux ou trois plats et écuelles dessus, complétait l'ameublement. Le paysan se nourrissait de pain de seigle, de bouillie d'avoine, de légumes ; il faisait maigre en carême avec des harengs fumés ou salés et ne mangeait de viande, celle du porc, qu'aux jours de fête. Il buvait un vin aigre et mal fabriqué, ou le plus souvent de l'eau.

Il travaillait la terre avec des instruments primitifs : la charrue était rare, la bêche était en bois garnie d'une bordure de fer ; on moissonnait à la faucille et l'on vannait le blé avec le van. On pratiquait l'élevage, mais on ignorait l'hygiène des animaux, et ceux-ci, par les épidémies, mouraient par milliers. On ne songeait pas à utiliser le fumier comme engrais et on laissait la terre en friche une année sur trois, sous prétexte de la laisser reposer. Pour avoir de belles récoltes, le paysan superstitieux promenait trois fois autour de la charrue du pain et de l'avoine avec un cierge bénit allumé ; il plantait une croix sur le chemin devant sa maison pour empêcher les poules de s'égarer.

Le paysan bâtissait sa maison, était à la fois cultivateur, jardinier et vigneron, fabriquait lui-même ses outils, tandis que sa femme filait et tissait la laine des troupeaux ou le chanvre du jardin. Malgré un perpétuel travail, sa vie était misérable. Pendant longtemps, le paysan, qui assurait l'existence des nobles et des clercs, devait être bafoué et ridiculisé par tous sous le nom de Jacques Bonhomme.

***

Naïvement confiante dans la protection du Christ, une première armée formée de paysans et d'ouvriers partit aussitôt... pour la Croisade. (p. 31).

Naïvement !... Quel joli thème à commentaires pour le maître, et quel joli sujet de méditations sceptiques pour l'élève !

***

Résultats des Croisades, d'après le texte du *Cours él.* :

Si les Croisés ne délivrèrent pas la Palestine, ils apprirent à construire des moulins à vent, à cultiver le sarrasin ; ils rapportèrent d'Orient la prune de Damas ; ils virent en Asie et à Constantinople de superbes monuments. (p. 41).

***

Les Albigeois. — Dans le Midi de la France, principalement aux environs d'Albi, s'était répandue une doctrine religieuse pure et simple. Le pape condamna les Albigeois, et le Nord de la France se rua sur le Midi. C'était une nouvelle croisade.

A Béziers le massacre fut général : « Tuez-les tous, disait le légat du pape, Dieu reconnaîtra les siens. » Quelles horribles paroles ! (p. 34).

Du *Cours élémentaire* (p. 42) :

Il y avait aux environs d'Albi des gens qui ne partageaient pas toutes les idées de l'Eglise ; le pape voulut les convertir. Ils répondirent en mettant à mort son envoyé. Alors une Croisade fut prêchée contre eux.

Voici maintenant le *Cours supérieur* (p. 131) :

La croisade la plus violente et la plus sanglante fut celle des Albigeois. Leur doctrine voulait rétablir la pureté et la simplicité de mœurs des premiers hommes : elle admettait la lutte d'un dieu du bien contre celui du mal et la nécessité pour l'homme de conserver sa pureté afin d'aider au triomphe du bien sur le mal. Cette doctrine se répandit dans

le midi de la France, surtout aux environs d'Albi. Après le meurtre d'un légat, le pape condamna les Albigeois, qui s'étaient livrés à des excès, et le nord de la France se rua sur le midi.

Commandés par Simon de Montfort, les croisés commirent d'abominables atrocités, pillant et brûlant les belles villes du Midi, tuant sans pitié des populations entières. A Béziers, le massacre fut général. « Tuez-les tous, disait le légat du pape, Dieu reconnaîtra les siens. » Quelles horribles paroles !

***

Puis, extraits du même *Cours supérieur* (p. 132), un *Résumé* et un *Questionnaire* très suggestifs de ce que développe le volume à propos du rôle de l'Eglise au moyen âge :

Résumé. — 1. Au moyen âge, l'Eglise acheva de s'organiser sous la direction unique du pape, qui prétendait gouverner le monde chrétien.

2. Il avait sous ses ordres un clergé bien discipliné.

3. Grâce à ces efforts, l'Eglise occupa alors la première place dans la société : son influence fut parfois bienfaisante, mais aussi intolérante. Elle profita même des croyances superstitieuses pour accroître son influence sur les foules aveugles, et elle conserva son pouvoir par l'excommunication et l'Inquisition.

4. L'Eglise organisa aussi les croisades, qui firent périr des milliers d'hommes, mais introduisirent en Occident la civilisation orientale.

5. En Europe les croisades contre les hérétiques, entre autres celle des Albigeois, furent sanglantes.

Questionnaire. — 1. Quelle était la puissance du pape au moyen âge ? — 2. Dites le rôle du clergé séculier, du clergé régulier. — 3. Quelles étaient les fonctions de l'Eglise dans la société au moyen âge ? — 4. Parlez des superstitions. — 5. Qu'est-ce que l'excommunication ? l'Inquisition ? — 6. Quelles furent les causes des croisades ? Dites les principales d'entre elles. Exposez leurs résultats. — 7. Racontez la croisade des Albigeois.

***

Blanche de Castille accoutuma son fils, Louis IX,... aux pratiques religieuses les plus sévères, et même les plus exagérées, car il se mortifiait inutilement et passait tout son temps en prières. (p. 42).

Louis IX ne comprenait pas la tolérance ; il croyait qu'il était de son devoir de roi d'assurer le salut de son peuple, et il fut cruel pour les Juifs, pour les hérétiques, pour tous ceux qui ne faisaient pas partie de l'Eglise catholique. (p. 43) .

La grande piété de Louis IX le rendit sévère pour les blasphémateurs auxquels il faisait percer la langue. (*C. él.*, p. 46).

***

Au temps de Philippe le Bel, un pape ambitieux, Boniface VIII, s'affirmait le maître du monde et s'opposait à ce que le roi levât des impôts sur le clergé de France. (p. 45).

Philippe le Bel entra aussi en lutte avec le pape Boniface VIII qui prétendait diriger les rois et le vainquit... Les Etats Généraux soutinrent Philippe le Bel dans cette lutte. La France ne voulait pas accepter la direction d'un chef étranger. (*C. él.*, p. 47-48).

***

Voyant la France si mal gouvernée, la bourgeoisie, et à sa tête Etienne Marcel, prévôt des marchands de Paris, exigèrent des réformes... Malheureusement Etienne Marcel ne fut pas suivi ; à la suite des intrigues des partisans du Dauphin il fut assassiné. Etienne Marcel, cœur généreux et grande intelligence, avait devancé son temps en parlant de liberté aux Français. (p. 49).

***

L'Eglise au Moyen Age. — Nous pouvons maintenant apprécier le rôle de l'Eglise au moyen âge. Il faut reconnaître ses efforts pour soulager les misères du peuple, pour mettre un terme aux guerres privées et pour conserver quelques bribes de la civilisation ancienne.

Mais sa domination intolérante ne fut pas toujours bienfaisante. Les Croisades firent des milliers de victimes et accumulèrent des ruines dans tout l'Orient... L'Eglise abusa de son pouvoir : par l'excommunication elle retranchait de la société chrétienne les fidèles qui lui avaient désobéi ou déplu ; les rois eux-mêmes la redoutaient. Les Juifs comme les Albigeois furent souvent l'objet des pires violences ; traqués, pillés, chassés, massacrés en masses, ils menèrent pendant des siècles une existence misérable : leurs ancêtres avaient mis le Christ en croix !

Un tribunal ecclésiastique qui a laissé de tristes souvenirs, l'Inquisition, poursuivit avec rigueur tous ceux qui étaient soupçonnés d'hérésie ; le nombre de ses victimes, en Espagne surtout, et dans le Midi de la France, est effrayant. (p. 35) .

***

Du *Cours supérieur* (p. 126 et suiv.) :

L'Eglise dans la société. — Profitant de l'ardente foi des chrétiens, l'Eglise avait amassé d'immenses richesses : elle recevait des dons en terre et en argent des souverains, des seigneurs et même des pauvres. Elle cons-

titua ainsi d'immenses fiefs ecclésiastiques, dont les revenus permettaient aux évêques et aux abbés de vivre comme les seigneurs laïques. Elle percevait la dîme sur le paysan.

L'Eglise jouissait aussi de grands privilèges près des rois : elle fut pendant longtemps exempte d'impôts. Les évêques et les abbés vivaient dans l'intimité des rois, ils leur servaient de conseillers et parfois ils arrivaient aux plus hautes charges de l'Etat : le moine Suger fut ministre de Louis VI et de Louis VII.

Sous le couvert de la religion, des croyances superstitieuses s'étaient glissées dans le peuple ignorant et disposé à tout accepter : les saints étaient considérés comme tout-puissants, on les vénérait comme des dieux. On recherchait leurs restes, ossements ou vêtements, les reliques, et comme celles-ci attiraient un grand nombre de fidèles dans l'église où elles étaient déposées, c'était une source de bénéfice pour les prêtres de cette église. Les pèlerinages ou visites aux sanctuaires célèbres par leurs reliques étaient nombreux au moyen âge.

On croyait aussi à l'existence d'êtres surnaturels malfaisants, le diable en lutte contre Dieu et soutenu par une légion de démons ; on disait que ces mauvais esprits venaient tenter les croyants, qu'ils étaient au service de certains hommes ou femmes dépravés, les sorciers. Aussi, en cas d'épidémie ou de cataclysme, la foule aveugle se ruait sur tout individu qui vivait d'une vie particulière, et le massacrait ou le brûlait comme sorcier.

L'Eglise ne refréna pas ces superstitions, elle songea surtout à assurer sa domination intolérante et tyrannique. A la moindre faute, elle imposait aux fidèles les pénitences les plus variées, et surtout les pèlerinages. Par l'excommunication, elle retranchait de la société ceux qui lui avaient déplu ou désobéi ; elle atteignait même les rois et paralysait la vie dans leurs Etats en y jetant l'interdit. Les juifs furent souvent l'objet des pires violences : traqués, pillés, chassés, massacrés en masses, ils menèrent, pendant des siècles, une existence misérable ; leurs ancêtres avaient mis le Christ en croix !

***

Jeanne d'Arc. — C'était une jeune paysanne du village de Domremy dans la vallée de la Meuse. Elle menait une vie solitaire à la campagne en gardant les moutons de son père. La guerre défrayait alors toutes les conversations. Jeanne avait été souvent émue par le récit des horreurs de la guerre ; elle en avait même été le témoin ; les villages en feu, la fuite devant l'ennemi, le retour de ses frères blessés avaient fait sur elle une vive impression.

Exaltée par ces misères, très pieuse, elle se crut désignée par Dieu pour sauver la France et « bouter hors » les Anglais. Pendant cinq ans elle entendit comme des voix de saints et de saintes qui lui ordonnaient de rendre au roi légitime son royaume. C'était l'ardeur de son patriotisme et l'amour du souverain et du peuple qui se manifestaient chez elle sous une forme religieuse.

...L'ardeur et la sincérité de son élan transportèrent le peuple qui crut en elle.

...(Après le sacre de Reims) Charles VII avait assez de la guerre, et il laissa Jeanne continuer ce qu'elle appelait sa mission. (p. 52-53).

***

Pour les plus grands, qui ont besoin de mieux comprendre la « laïcisation » de Jeanne d'Arc *(Cours supér.*, p. 159) :

L'expulsion des Anglais (1428-1453). — Il faut, pour bien comprendre les sentiments qui animèrent Jeanne d'Arc, se représenter l'état du pays : les misères causées par la guerre civile et par la guerre étrangère, les inquiétudes mortelles dans lesquelles vivaient les paysans, le naïf attachement des populations pour le roi, l'ardente piété du temps.

La bergère de Domremy, s'exaltant à la pensée que des ennemis allaient s'établir en maîtres en France, déclara qu'elle entendait des saints et des saintes. Ils lui ordonnaient de sauver le pays, de le délivrer des Anglais, de rendre à Charles VII la couronne qu'il avait perdue. Elle sut persuader de sa mission un de ses oncles, puis le gouverneur de Vaucouleurs, et elle alla trouver le roi à Chinon. Elle obtint de lui, non sans peine, l'organisation d'une petite armée, qui se porta au secours d'Orléans et délivra la ville. L'entrée de Jeanne d'Arc à Orléans fut un triomphe.

Malgré les hésitations de quelques soldats timides, elle mena ensuite en grande hâte Charles VII à Reims. Sacré dans la vaste cathédrale, aux acclamations enthousiastes de la foule, en présence de Jeanne d'Arc, debout près de l'autel, Charles VII apparut dès lors comme le véritable roi de France, comme le souverain légitime du pays.

***

Sujets de devoirs. — Exposez l'œuvre d'Etienne Marcel. — En quoi devança-t-il son temps ? — Histoire du paysan Jacques Bonhomme pendant la 1re partie de la guerre de Cent ans. (p. 60).

***

Pour exploiter les ressources des pays découverts, les Européens fondèrent des colonies importantes. ...Mais les colons, avides ou intolérants, traitèrent avec cruauté les mal-

heureux indigènes, soit pour s'emparer de leurs biens, soit pour obtenir d'eux un travail excessif, soit pour exterminer ceux qui n'adoraient pas le Christ. (p. 66).

*
**

La Renaissance. — Les monuments gothiques étaient compliqués, surchargés de décorations, élancés vers le ciel. Les Italiens (de la Renaissance), qui songeaient moins au ciel, et davantage à la terre, revinrent aux procédés des Romains, aux édifices plus développés en largeur qu'en hauteur, aux lignes plus simples et plus régulières, aux décorations plus sobres. Tout dans leurs œuvres était noble et majestueux. (p. 68).

Qui se serait jamais attendu à celle-là ?!... L'architecture religieuse italienne de la Renaissance préférée aux chefs-d'œuvre français de l'art gothique... parce que plus de paganisme dans celle-là et trop de foi chrétienne dans ceux-ci ! Où l'anticléricalisme va-t-il se nicher ? C'est un comble !

Même opposition voulue des deux notes, chrétienne et païenne, dans l'observation suivante, où il eût été d'ailleurs facile d'établir, sur d'autres motifs, une comparaison favorable à la Renaissance :

L'influence de l'Italie fut plus considérable encore sur les peintres et les sculpteurs. Ceux du moyen âge, absorbés par la foi religieuse, ne songeaient qu'à traduire l'extase des saints ; ils négligeaient le corps qu'ils enveloppaient d'un manteau à longs plis, et mettaient l'expression de leurs personnages dans le visage. Les artistes italiens comprirent autrement les sujets religieux ; pour les traiter ils s'inspiraient directement de la nature, copiaient des modèles vivants aux muscles frissonnants ou à la chair épanouie. (p. 69).

Aussi MM. Rogie et Despiques, ayant sur ce point-là une « philosophie » qu'il estiment seule vraie et digne d'être communiquée aux enfants, ont-ils bien soin de déshabiller l'Histoire de France, de lui arracher son manteau chrétien à longs plis, de voiler les extases célestes de son visage, pour n'offrir à l'admiratiou de nos petits futurs païens sans-Dieu que le spectacle affriolant d'une humanité « aux muscles frissonnants, à la chair épanouie » !

C'est toute la synthèse philosophique de la morale et de l'histoire laïques.

*
**

Résultats de la Renaissance. — Les hommes perdirent de leur grossièreté... Ils remarquèrent que le gouvernement du roi n'allait pas sans abus, que l'enseignement de l'Eglise n'était pas sans contradictions... (p. 71).

La Renaissance enfin élargit l'horizon intellectuel des hommes. Les anciens ne subordonnaient pas toutes choses, comme faisaient les hommes du moyen âge, aux dogmes religieux ; ils discutaient avec plus de liberté les questions de morale, de philosophie, de politique. A leur école, la raison humaine s'affranchit par degrés ; l'esprit de libre examen entra dans le monde moderne. Il allait s'appliquer d'abord, quoique avec timidité, aux choses de la religion et provoquer la Réforme ; et deux siècles plus tard, il préparera la Révolution. (*C. sup.*, p. 192).

*
**

La Réforme. — Luther, moine très pieux mais fougueux et inquiet, ne put supporter le spectacle de la corruption romaine ; il tonna contre le trafic des indulgences et souleva l'Allemagne. (p. 72).

*
**

Voici le texte, beaucoup plus accentué, qui est offert à la méditation des gamins de 8 ans dans le *Cours élémentaire* (p. 72, 73) :

La Réforme. — Tout-puissant au moyen âge, le clergé abusa de son pouvoir et de ses richesses. Au XV^e^ siècle, on voyait des moines et des prêtres fréquenter les cabarets et s'enivrer ; de nombreux évêques vivaient dans les plaisirs.

Pour se procurer de l'argent, les papes faisaient vendre des indulgences ou le pardon des fautes ; les fidèles croyaient ainsi éviter le purgatoire : « Aussitôt que l'argent a sonné dans la caisse, l'âme sort du purgatoire, » disait un prédicateur.

Beaucoup de gens pensaient qu'il fallait réformer, non la religion, mais le clergé.

Luther et Calvin.— Irrité par la vente des indulgences, scandalisé par la conduite des papes, un moine allemand, Luther, prêcha la Réforme.

Le pape excommunia Luther, qui répondit en brûlant la bulle d'excommunication. Emporté, éloquent, Luther mena la lutte avec fougue, et il eut de nombreux disciples en Allemagne et dans le nord de l'Europe (1520).

Un prêtre français, Calvin, prêcha aussi la Réforme. Persécuté en France, il alla se fixer à Genève, en Suisse, où il devint tout-puissant. Ses disciples, les calvinistes, sont nombreux en Suisse, en France, et surtout dans les Pays-Bas et en Ecosse.

Ainsi les chrétiens de l'Europe occidentale formèrent désormais deux groupes ennemis : les catholiques, soumis au pape, et les réformés ou protestants, qui ne reconnaissaient pas l'autorité des pontifes de Rome. Les protestants rejetaient aussi la confession, pratiquaient un culte simple et célébraient les offices dans la langue du pays.

Persécutions contre les protestants. — Le pape et les évêques condamnèrent les réformes de Luther et de Calvin ; ils demandèrent aux souverains des peines terribles, comme

le bûcher, contre les réformés, et soulevèrent contre eux les foules ignorantes.

Il y eut, au XVIe siècle, des luttes sanglantes dans toute l'Europe, entre protestants et catholiques.

***

Voici maintenant le texte du *Cours supérieur* (p. 192 et suiv.) :

La Réforme. — La Réforme n'est pas l'établissement d'une religion nouvelle, mais, comme le nom l'indique, une réformation de la religion chrétienne, un effort pour ramener l'Eglise à la simplicité primitive des premiers siècles du christianisme. Elle fut, de tous les événements qui préparent le monde moderne, l'un des plus importants, car en rompant l'unité chrétienne du moyen âge, elle donna au monde moderne plus de liberté, de vie et de mouvement.

Puissante par ses richesses, par son organisation, par les services rendus pendant la féodalité, l'Eglise avait pu imposer à tout le monde chrétien sa domination, souvent intolérante et tyrannique, mais non pas sans soulever parfois de violentes protestations, et même de véritables mouvements de révolte. Les souverains d'Europe s'étaient affranchis de la tutelle des papes ; les Albigeois, au XIIIe siècle, les Hussites en Bohême, au commencement du XVe, avaient tenté une réforme de la religion et, au XVIe siècle, le despotisme de l'Eglise était supporté impatiemment par les peuples du nord, qui ne participaient en rien à son gouvernement.

Il leur paraissait d'autant plus intolérable que de graves abus s'étaient glissés dans la discipline et dans les mœurs du clergé.

Le pape Léon X, de vertu peu sévère, mais amateur passionné des arts, faisait construire à Rome la merveilleuse basilique de Saint-Pierre. Pour se procurer de l'argent, il organisa une vente d'indulgences en Allemagne et en Suisse: les fidèles pouvaient obtenir à prix d'argent la rémission de leurs péchés. Cette vente donna lieu à de tristes scandales ; des moines dépensèrent en orgies une partie des sommes qu'ils avaient recueillies. Elle provoqua en outre une rivalité très vive entre deux ordres religieux : les Augustins, furieux de se voir remplacés par les Dominicains dans cette opération fructueuse, confièrent à un de leurs moines les plus instruits, Luther, le soin de les défendre.

Luther était un esprit inquiet, toujours agité par la crainte continuelle du péché. Fougueux, violent, cet orateur, « dont la colère avait du génie », attaqua d'abord la vente des indulgences. Bientôt il s'en prit à l'organisation de l'Eglise, rejetant l'autorité des papes pour la subordonner à celle des conciles, et même il finit par ne plus accepter que l'autorité de l'Ecriture (1519).

Excommunié par le pape, Luther répondit en brûlant la bulle du pontife. Il fut condamné en 1521 par la diète de Worms et mis au ban de l'Empire ; mais du château de la Wartburg, où il trouva un refuge, il multiplia ses écrits et répandit par toute l'Allemagne ses idées de réforme. La nouvelle religion fut appelée le protestantisme.

Tandis que le catholicisme, soumis à l'autorité suprême du pape, avait une organisation comparable à une monarchie absolue, les protestants refusaient de reconnaître cette autorité, et ils organisèrent une église sur le modèle d'un gouvernement républicain. Leurs pasteurs, élus par les fidèles, étaient chargés, non de fixer les croyances, mais de commenter l'Ecriture.

Parmi les pratiques religieuses, les protestants rejetaient la confession et la plupart voyaient dans la communion, non pas le changement du pain et du vin en corps et en sang du Christ, mais une simple commémoration de la Cène, dernier repas de Jésus avec ses disciples. Aux rites et aux cérémonies compliquées, ils préféraient la pureté des sentiments, l'ardeur de la foi ; ils rendaient plus simples les décors des temples, plus austère le culte. Comme ils entendaient que chaque fidèle eût une foi active, ils célébraient les offices dans la langue du pays, intelligible à tous.

***

Conséquences de la Réforme. — ...Partout catholiques et protestants en vinrent aux mains ; les *guerres de religion* devaient désoler le monde pendant deux siècles. En revanche la domination absolue du pape était supprimée ; il était permis aux hommes de penser, d'étudier à leur volonté.

La Réforme favorisa aussi le progrès politique et social. Elle donna à quelques pays, surtout à l'Angleterre (?), la paix intérieure et le goût de la liberté ; elle est restée pour les peuples une cause de grandeur matérielle et intellectuelle. (p. 73).

La Réforme est une tentative d'affranchissement de la pensée humaine, jusque-là enchaînée par l'Eglise ; elle produisit un schisme dans la chrétienté, dont la moitié échappa à l'autorité du pape.

Le *despotisme de l'Eglise,* et les *abus* qui s'étaient introduits dans le clergé, rendaient nécessaire une réforme.

La Réforme fit d'abord couler des flots de sang. Mais elle affaiblit le pouvoir de l'Eglise, libéra la pensée humaine, et elle prépara les esprits à l'examen de tous les problèmes. *(C. sup.*, p. 198).

On croyait alors que l'unité religieuse était

absolument indispensable aux Etats, et les protestants furent considérés comme des coupables, parce qu'ils rompaient cette unité. Du reste, le roi *très chrétien* fils aîné de l'Eglise, pouvait-il tolérer l'hérésie dans ses domaines ?

La persécution commença avec François Ier. Les protestants, sur son ordre, étaient enfermés dans des cachots humides, ou égorgés et pendus, parfois jugés sommairement et brûlés sur le bûcher. (p. 85).

***

On s'en prit à tout ce qui était suspect d'hérésie. Il y avait dans les Alpes une petite peuplade très tranquille, celle des Vaudois, qui pratiquait un culte simplifié, assez semblable à celui des protestants. Sur l'ordre du parlement d'Aix, 3.000 Vaudois furent massacrés. (p. 85).

***

...Richelieu publia aussitôt la paix d'Alais ou Edit de grâce (1629). Le roi faisait grâce aux protestants rebelles, supprimait leurs places fortes, mais leur accordait la liberté de conscience. C'était la tolérance, inconnue encore en Europe... (p. 97).

Inconnue alors en Europe ? Et que fait-on de l'*Edit de Nantes* (1598) ? Qu'importent les faits et les dates, puisqu'il est entendu que la tolérance date de Voltaire et de 89 !

***

Louis XIV avait pris pour emblème le soleil avec cette devise significative : *Nec pluribus impar :* supérieur à tous ! (p. 104).

Par trop « primaire » tout de même, cette traduction... libre !

***

L'Ancien Régime. — Le roi était maître absolu de la France comme un propriétaire de son champ. Pour justifier son autorité, il se prétendait le représentant de Dieu sur la terre, chargé de gouverner les hommes... Maître du trésor, il en dépensait la plus grande partie pour ses plaisirs ou ceux de ses courtisans... Protégé par la religion, à laquelle il prêtait aussi son appui, le roi était inviolable, sacré.

En face du roi tout-puissant, aucune opposition. Les nobles étaient domestiques à la cour ; l'Eglise achetée par des faveurs ; le peuple accablé par la misère. (p. 129).

***

Sans autre gîte qu'une chaumière de bois et de boue, sans autre vêtement que des guenilles de toile, sans autre nourriture qu'un peu de pain noir ou des châtaignes, les paysans (d'avant 89) travaillaient toute l'année pour le roi, pour leur seigneur, pour M. le Curé, pour tous ces favorisés, dont les privilèges n'étaient que l'exploitation de leur misère. (p. 132).

Tout cela, bien entendu, fortement accentué et développé avec complaisance dans le *Cours supérieur*, pp. 308 et suiv.

***

Disciples du philosophe Descartes, les écrivains du XVIIIe siècle refusaient d'accepter un état de choses que la raison était impuissante à justifier. (p. 134).

Mais quelle marotte et quelle historique absurdité de donner toujours les philosophes du XVIIIe siècle, athées ou impies, révoltés contre l'Eglise, comme des disciples de Descartes !! Pauvres petits laïques, lisez donc quelque jour le *Discours de la Méthode*. Vous y verrez ce que Descartes pensait de la religion ; vous y verrez aussi comment vos *Manuels* vous ont menti sur son compte !!

***

Voltaire. — Voltaire, plein d'esprit et de verve, fit preuve d'une fécondité prodigieuse. ...Il se passionna pour les questions religieuses. Il croyait en Dieu, à l'âme immortelle, mais il voulait la liberté dans ces croyances, et toute sa vie il lutta avec acharnement contre l'intolérance de l'Eglise, qui avait usé de force pour imposer ses dogmes à tous. Cœur généreux, Voltaire prit la défense des opprimés, des malheureux condamnés injustement, comme les protestants Calas et Sirven et le chevalier de la Barre. Il fut le père de la pensée indépendante. (p. 134).

Voltaire, votre idole, « croyait en Dieu, à l'âme immortelle. » — Et vous, Rogie ? et vous, Despiques ??

***

SUJETS DE DEVOIRS. — Le roi et les privilégiés. Pourquoi sont-ils en opposition avec le peuple de France ? — Le régime du travail à la campagne et à la ville. — Une école sous l'ancien régime. — Un évêque, un noble, un bourgeois, un ouvrier et un paysan à la veille de 1789. (p. 137).

***

La Constituante intervint aussi dans les affaires religieuses pour protéger les droits de l'Etat contre l'Eglise encore toute-puissante. Elle supprima les couvents et congrégations, inutiles à la société, disait-elle.

Elle voulut soustraire le clergé de France à l'action du pape, chef étranger qui résidait à Rome.

Le pape refusa d'approuver cette organisation, qui ne changeait rien au dogme, et Louis XVI très pieux suivit son exemple. (p. 151).

***

Un parti d'exaltés dirigé par Hébert, agitateur populaire, voulait multiplier les exécu-

tions, et surtout, devant la résistance acharnée des prêtres et des réfractaires, supprimer le catholicisme. Ils s'emparèrent des églises et y célébrèrent un culte à la déesse Raison. Leur attitude parfois inconvenante souleva des protestations. (p. 165). — Idem, *C. sup.*, p. 361.

Parfois inconvenante ! O Rogie ! ô Despiques ! Supprimez-moi ces deux mots-là — très inconvenants ! — dans votre prochaine édition ! Non, voyez-vous, le bout de l'oreille dépasse vraiment trop !...

***

L'idée qu'ont les tout petits de la *Terreur* d'après ce qu'on leur en apprend avec commentaire oral conforme à l'appui dans le *C. élém.* (p. 127) :

La Terreur. — En 1793, la Révolution était menacée au dedans par les royalistes, au dehors par les rois de l'Europe. Les Montagnards la défendirent avec énergie : « Pour sauver la patrie, disait Danton, il faut de l'audace, encore de l'audace, et toujours de l'audace. »

Bien des ennemis de la Révolution montèrent sur l'échafaud, et les Vendéens, qui s'étaient soulevés, furent vaincus. Cette période de mesures extrêmes, qui devaient effrayer les adversaires de la Révolution, a été appelée la Terreur.

« *Période de mesures extrêmes !* » ! C'est une trouvaille ! Mais ne fallait-il pas « sauver la patrie, » et donc, de l'audace, toujours de l'audace ! La faute de Danton est d'en avoir manqué ; celle de Robespierre, de n'en avoir pas eu assez longtemps ! C'est logique.

***

Le Concordat. — Bonaparte crut gagner l'Eglise par le Concordat de 1801 : il lui garantissait un rang dans l'Etat, un traitement et la jouissance des édifices du culte. Il lui donna tous ces avantages, non parce qu'il aimait la religion catholique, mais parce qu'il espérait se rendre favorable l'Eglise, une grande puissance morale. Il en résulta, pour lui et pour les gouvernements qui suivirent, de nombreux conflits avec la papauté. *(C. sup.*, p. 388).

C'est tout ce qu'on trouve à dire dans le *Cours supérieur* à propos du *Concordat,* tout ce que les « brevetés » sauront de l'histoire religieuse du premier Empire !

***

(1830-1840). — ...Le parti de l'Eglise multipliait les congrégations, les écoles, s'emparait de la jeunesse, réclamait la liberté de l'enseignement et présentait la religion à la bourgeoisie comme un moyen de contenir les aspirations populaires. (p. 215).

***

La Commune de 1871. — ...Thiers détermina la révolte en ordonnant de reprendre les canons de la garde nationale restés sur la butte de Montmartre. La garde nationale refusa de s'en dessaisir, et dans le désordre deux généraux furent fusillés. (p. 252). — Idem, *C. sup.*, p. 493.

Encore sans doute quelque résultat fâcheux de l'attitude *parfois inconvenante* des insurgés !

***

Sujets de devoirs. — Quels sont les partis que la République eut à combattre à l'intérieur ; quels sont les assauts qu'elle a subis depuis 1871 ? — L'œuvre civilisatrice de la troisième République. — Regardez les gravures sur l'école aux pages 131, 217 et 258, et, en les décrivant, montrez les progrès réalisés à l'école. (p. 264).

***

A propos de Chateaubriand :

Par ses ouvrages *Atala, René,* les *Martyrs,* etc., il donna le goût du pittoresque. (p. 278).

Rien du *Génie du Christianisme,* naturellement !

***

Les hommes n'ont plus aujourd'hui aucune raison de s'ignorer ; il ne leur est donc plus possible de se mépriser ou de se détester, car de cet échange perpétuel d'idées doit jaillir un jour, plus vive et plus impérieuse, cette idée que tous les hommes sont frères, qu'ils n'ont qu'à gagner à vivre en paix par le travail. (p. 288).

Idée nouvelle, que tous les hommes sont frères ?! Et c'est vous, Rogie et Despiques, honnêtes gens, qui avez trouvé cela !... Compliments !...

§ V

CALVET. Histoire de France, en trois parties (3 vol. in-16 cart.). — Paris, Bibliothèque d'éducation. (Sans date). — *Cours élémentaire,* 192 p., 127 grav., 0 fr. 80. — *Cours moyen,* 320 p., 106 grav., 1 fr. 30. — *Cours supérieur*[1], 350 p., 160 grav., 1 fr. 40.

A). — COURS MOYEN

***

Comme les anciens druides, les évêques songeaient surtout à accroître leurs privilèges. (p. 6).

[1] Le *Cours supérieur* de Calvet, que l'auteur dénomme lui-même *moyen-supérieur,* n'est en réalité guère autre chose que le *Cours moyen* augmenté de quelques détails, de notions d'histoire générale, et d'une étude plus soignée du progrès « démocratique » de la civilisation française. Nous n'avons pas jugé qu'il y eût lieu de le mettre à contribution pour des citations spéciales, qui n'auraient rien ajouté à tout ce que nous allons extraire des deux cours *élémentaire* et *moyen,* beaucoup plus répandus ; d'autant plus que ce *Cours Supérieur,* probablement le plus récent des trois, semble avoir été rédigé, dans les passages sujets à caution, sous une inspiration antireligieuse moins franchement sectaire et combative que les deux autres.

*
**

Clovis voulut imposer sa domination aux autres barbares. Ses progrès furent très lents jusqu'au jour où il se fit chrétien sur le conseil de saint Rémy, évêque de Reims. Il eut, dès ce moment, l'appui de l'Eglise, alors toute-puissante sur l'esprit des populations, et cet appui lui facilita sa conquête. (p. 8).

*
**

Charlemagne, en vrai barbare, se plut trop à guerroyer contre les peuples voisins... Dévoué à l'Eglise, il fit la guerre aux Saxons qui avaient massacré des missionnaires envoyés pour les convertir. Malgré leur belle résistance, les Saxons furent obligés de recevoir le baptême. (p. 12).

Charlemagne avait surtout l'idée de répandre la religion du Christ. Il fut ainsi amené à une lutte d'extermination contre les Saxons pour les forcer à abandonner leurs croyances. Rien de plus injuste qu'une telle guerre, car nul n'a le droit de contraindre la liberté d'autrui. (p. 13).

*
**

Les prêtres sont devenus de véritables seigneurs féodaux. Pour se faire respecter, ils disposent d'une arme, terrible en ces siècles de foi : l'excommunication ou refus des sacrements. (p. 18).

*
**

L'Eglise, privilégiée elle aussi, institua pour se protéger la *Trêve de Dieu* et organisa la *Chevalerie*. (p. 20).

*
**

Les serfs étaient astreints à de rudes corvées. On conte que dans un pays de Lorraine, ils devaient passer la nuit à battre avec de longues gaules les eaux d'un étang pour empêcher les grenouilles de troubler par leurs coassements le sommeil du seigneur.

...Ainsi le paysan, pourtant bien pauvre, subissait de nombreuses charges, et seul il travaillait, car, comme le disait un évêque du XI^e^ siècle : « La maison de Dieu est triple : les uns (nobles) combattent, les autres (clercs ou prêtres) prient, les autres travaillent. » Le travail fut dès lors considéré par les nobles comme une honte réservée aux seuls vilains. Ce préjugé contre le travail a longtemps persisté. (p. 23).

*
**

L'Eglise, qui n'avait affranchi aucun de ses serfs malgré sa douceur relative à leur égard, fut surtout atteinte par l'établissement des Communes. C'est contre les évêques, les abbés, que les populations luttèrent le plus. Elles s'émancipèrent ainsi et s'habituèrent à ne plus craindre la puissance de l'Eglise. (p. 31).

*
**

C'est la papauté qui a eu l'idée des Croisades. Elle voyait dans une guerre sainte en Orient le moyen de montrer sa force et de servir ainsi ses prétentions à la domination du monde.

Quant aux barons, ils ont vu dans ces entreprises de beaux coups à donner, peut-être des royaumes à conquérir ; du reste, ils s'ennuyaient dans leurs châteaux et la guerre en pays lointain était pour eux une distraction.

Enfin, c'est l'amour des richesses qui a poussé beaucoup de gens. (p. 34).

*
**

Il semblait qu'à la mort de Hugues Capet la royauté dût être remise en question. Mais il avait l'appui de l'Eglise... L'Eglise favorisa donc la nouvelle royauté, espérant lui arracher d'importants privilèges. Le fils de Hugues Capet fut sacré à Reims du vivant de son père. Par une cérémonie renouvelée de l'histoire des Hébreux il semblait aux yeux des populations être l'élu de Dieu. (p. 37).

*
**

Louis IX, ou saint Louis, avait été admirablement élevé par sa mère, Blanche de Castille, qui en fit un homme de bien, d'une piété parfois excessive, comme lorsqu'il faisait percer la langue avec un fer rouge aux blasphémateurs. (p. 38).

*
**

L'Eglise ne voulait pas se soumettre aux lois ; elle avait ses tribunaux particuliers et refusait de payer les impôts... En outre le pape Boniface VIII prétendait être le maître des rois. (p. 40).

*
**

...Enfin la défaite de la papauté (sous Philippe le Bel) profite à la liberté de conscience que l'Eglise victorieuse aurait eu sans doute la tentation d'étouffer. (p. 41).

Les papes auraient voulu à cette époque être les maîtres du monde. *(Ibid.)*.

*
**

L'Eglise veut réprimer les hérésies par la force. Le pape Innocent III prêche contre les Albigeois une véritable croisade... Ce fut une horrible tuerie, qui ne profita en réalité qu'à la royauté capétienne. (p. 42).

L'Eglise, pour réprimer les hérésies au XIII^e^ siècle, fait faire la croisade des Albigeois et établit l'Inquisition ; mais elle ne peut vaincre entièrement l'esprit de libre examen. (p. 44).

*
**

En luttant contre Boniface VIII, Philippe le Bel affranchit la royauté de la tutelle du

pape. Il entendait être l'allié mais non le serviteur de l'Eglise. Il fit même si bien que les papes s'établirent à Avignon et furent désormais, pour près d'un siècle, soumis aux volontés des rois de France. (p. 47).

***

Sur un paragraphe de 34 lignes consacré à l'héroïsme populaire pendant la guerre de Cent ans, et où sont complaisamment cités Duguesclin, Richemont, Dunois, La Hire, le grand Ferré, Alain Blanchard et le canonnier Jean, il y a *six lignes* en tout pour Jeanne d'Arc. Les voici :

Cette paysanne, qui communiqua sa foi à tout un pays, et mourut victime de son ardeur patriotique, est la plus belle personnification de notre peuple de France dont elle résume, en les amplifiant, les admirables qualités : héroïsme, constance, résignation, générosité, oubli de soi-même, pitié pour ceux qui souffrent. (p. 55).

Il est vrai que plus loin (p. 60), habilement détachée de la précédente et de la place normale qu'elle devrait occuper, on trouve glissée furtivement dans un coin, sous la rubrique étrange : « *La France à la fin de la guerre de Cent ans,* » cette autre lecture sur *le dévouement à la France*. Ce morceau vaut d'être cité en entier :

Jeanne d'Arc. — Ce sentiment (patriotique), Jeanne d'Arc l'a eu à un suprême degré. Qu'est-ce que Jeanne d'Arc ? Une paysanne de terre champenoise (il est prouvé aujourd'hui que Domremy appartenait à la Champagne et non à la Lorraine). Son pays n'était pas envahi par les Anglais : elle n'avait pas à craindre pour elle-même les attaques de ces ennemis implacables. Orléans se trouve assiégé ; elle ne connaît pas les habitants de cette ville dont elle ignorait peut-être jusque-là l'existence. Mais une immense pitié la prend et elle va mourir pour ces étrangers en qui elle sent des frères. Est-ce à la ville qu'elle se dévoue ainsi qu'Eustache de Saint-Pierre ? et à son roi, à sa province, comme Duguesclin ? Non, mais à la France. La France ! tel est le mot qui revient toujours dans son interrogatoire.

— Avouez-nous, lui demande-t-on, si vous n'aviez pas quelques sortilèges.

— Mes sortilèges, répond-elle, c'étaient l'amour de la France et le mépris du danger.

Et plus loin :

— On vous gardera avec de bonnes chaînes.

— Vous pouvez m'enchaîner ; vous n'enchaînerez pas la fortune de la France.

Voilà ce qu'il y eut de vraiment beau dans le sacrifice de cette fille de la terre française ; elle réalisa par son martyre l'union de tous les cœurs français qu'elle avait sauvés de la domination étrangère. (p. 61).

Et voilà comment, en tripatouillant l'histoire, on arrive à laïciser... même les saints.

M. Calvet est aussi l'auteur d'un *Cours élémentaire* d'Histoire de France à l'usage des tout petits. Il est curieux de rapprocher des deux textes qui précèdent *(Cours moyen)* la page consacrée à Jeanne d'Arc dans le *Cours élémentaire* et qu'on trouvera intégralement citée ci-dessous, p. 140.

La comparaison des deux citations montrera au lecteur comment un bon « primaire » sait adapter aux circonstances les souplesses prudentes de son style et doser, suivant l'âge des enfants et l'exigence probable des parents, la mesure de laïcité que peut comporter l'histoire de Jeanne d'Arc.

***

A titre de curiosité, nous reproduisons ici les SOIXANTE-DIX lignes consacrées à Rabelais. Pour un manuel d'histoire aussi parcimonieusement condensé, on trouvera que c'est beaucoup. Les derniers passages de cette longue citation vous diront pourquoi, dans la pensée laïque d'un « primaire », ce n'est pas trop.

L'éducation au Moyen Age. — La Renaissance a cependant rompu avec le Moyen Age. Cela se voit surtout en matière d'éducation. Les hommes d'autrefois croyaient qu'il fallait dompter la nature par les coups et les privations. Le collège de Montaigu (qui était peut-être, il est vrai, une exception) est resté célèbre à ce point de vue. Rabelais l'appellera « collège de pouillerie ». On y était couché sur la dure, nourri d'un pain grossier, parcimonieusement mesuré, et les pauvres écoliers n'y mangeaient jamais de viande. Quant à l'instruction, elle se bornait à apprendre par cœur des formules que l'on ne comprenait pas, à accepter toutes faites les opinions des maîtres, sans jamais réfléchir par soi-même.

L'éducation de la Renaissance. — La Renaissance prétendra émanciper l'enfant aussi bien que l'homme fait. A cette éducation bizarre, absurde, qui mélangeait les coups aux exercices les plus puérils, elle opposera une éducation sans contrainte, propre à développer à la fois le corps et l'esprit. Rabelais met en scène deux jeunes gens élevés suivant ces méthodes si différentes. L'un, Eudémon, comparaît « le bonnet au poing, la face ouverte, la bouche vermeille, les yeux assurés ». Il parle avec aisance et « modestie juvénile », et tient de sages propos qui montrent le charme et le sérieux de son esprit. L'autre, Gargantua, instruit suivant les vieux procédés, est bien incapable de répondre. Aussi « toute sa contenance fut qu'il se prit à pleurer comme une vache, et se cachait le visage de son bonnet, et ne fut possible de tirer de lui une parole ».

Edifié, son père décide de le faire élever suivant les mêmes principes qu'Eudémon. Voici le programme de cette éducation.

La journée de Gargantua. — Il se lève à quatre heures du matin et commence immédiatement l'étude en regardant l'état du ciel, c'est-à-dire en prenant une leçon d'astronomie. Autrefois il faisait une toilette plutôt sommaire,

« se peignait de la main, c'est-à-dire des quatre doigts et le pouce. Car ses précepteurs disaient que soi autrement peigner, laver et nettoyer, c'était perdre du temps ». Ses nouveaux maîtres, grands partisans de l'hygiène, l'obligent à se laver et à s'habiller avec soin et, durant qu'il procède à cette toilette minutieuse, on lui répète ses leçons de la veille et lui-même repasse celles du jour. Puis, pendant trois bonnes heures, il écoute une lecture sérieuse. Le moment est venu de se reposer ; ils sortent, son précepteur et lui, vont au jeu de paume ou dans les prés jouer à la balle, « se exerçant le corps comme ils avaient auparavant exercé leur esprit ». Mais ce jeu est libre ; ils cessent quand cela leur plaît, d'ordinaire quand ils sont en pleine sueur, ils s'essuient, se frottent, changent de chemise et se promènent doucement en attendant l'heure du dîner. Bien entendu, cette promenade n'est point perdue pour le travail, car ils devisent de la leçon faite le matin.

« Cependant, monsieur l'Appétit venait » ; ils se mettent à table. Là, après une nouvelle lecture, c'est une véritable leçon de choses prise en mangeant, à propos de tout, pain, vin, eau, sel, etc. Le repas fini, on se lave les mains et les cartes sont apportées, non pour un jeu de hasard, mais « pour y apprendre mille petites gentillesses et inventions nouvelles », toutes dérivant de l'arithmétique.

Et ainsi de suite jusqu'au soir : la géométrie, la musique, le chant, la lecture, les courses à cheval, les armes, la lutte, la nage, les promenades en barque, les haltères, les barres, tout y passe, cependant que, « pour s'exercer le thorax et le poumon, il criait comme tous les diables ». Ensuite un repas copieux, puis nouvelle séance de musique, visite à des savants, leçon d'astronomie ; après quoi Gargantua allait se coucher, non sans récapituler brièvement tout ce qu'il avait appris.

Il y a trop de choses dans ce programme ; nous voyons s'appliquer ici cette passion de tout savoir qui fut celle des hommes de la Renaissance ; mais Rabelais n'a-t-il pas tracé, en l'exagérant, le programme d'éducation que nous suivons aujourd'hui : instruire en amusant, respecter la liberté de l'enfant, apprendre tout ce que l'on peut apprendre, fortifier et développer le corps en même temps que l'esprit ? (p. 78-80).

***

Les grandes découvertes et la Renaissance, en développant l'intelligence générale et en multipliant les connaissances, eurent pour résultat d'éveiller l'esprit de libre examen. Les croyants eux-mêmes se mirent à discuter les prétentions d'une Eglise qui se disait infaillible et n'avait même pas su réformer les mœurs de ses prêtres. (p. 82).

***

Le premier des réformateurs, *Luther*, moine très pieux,... fut peu à peu conduit à rompre avec Rome, à rejeter le pouvoir du pape, le culte des saints et la plupart des pratiques religieuses. Sa doctrine, comme celle de *Calvin*, condamne les indulgences, les superstitions grossières, nie qu'un corps de prêtres soit nécessaire pour donner l'enseignement des choses religieuses, et affirme que chaque homme peut interpréter l'Evangile à sa façon. (p. 83).

***

Les vendeurs d'indulgences avaient des procédés de charlatans, comme celui qui dans le Wurtemberg débitait sa marchandise la tête ornée d'une grande plume qu'il disait tirée de l'aile de l'archange S. Michel. (p. 83).

***

Les hommes du XVIe siècle apprenaient tout d'un coup que l'on peut penser de façons fort différentes, et qu'il y avait, non pas une seule religion, acceptée par tout le monde, mais pour ainsi dire des milliers de religions diverses. D'autre part, devenus plus savants, ils raisonnèrent mieux. Eux, qui jusque-là avaient cru aveuglément ce qu'on leur enseignait, ils voulurent désormais comprendre avant de croire. C'est là ce qu'on appelle l'*esprit de libre examen*, esprit qui consiste à raisonner toujours, c'est-à-dire à tout discuter, même les croyances religieuses. (p. 86).

***

Contre la Réforme l'Eglise lutte au moyen de la Compagnie de Jésus, et en Espagne, de l'Inquisition. Résultats : oppression de l'esprit humain par l'Eglise ; persécutions (Etienne Dolet) ; massacres (Vaudois) ; guerres (en France, guerres de religion). (p. 89).

***

L'œuvre propre de Louis XIV fut l'établissement de la monarchie absolue, fondée sur le droit divin. Le roi tient son pouvoir de Dieu seul, qu'il représente sur la terre. Maître de la vie et des biens de ses sujets, il ne leur doit aucun compte de ses actes. Propriétaire de la France il peut disposer du pays à son gré. Tel est le principe du droit divin, manifestement contraire à la raison et que la Révolution française fera disparaître. (p. 116).

La noblesse gagnée par la vie de cour, le clergé satisfait de voir supprimer la liberté de conscience, le peuple toujours docile, acceptent sans protester ce régime de servitude. (p. 119).

***

Le clergé réfractaire (qui a refusé le serment), lui, est responsable de la guerre ci-

vile. Le jour où les biens de l'Eglise eurent été mis à la disposition de la nation, le clergé se montra hostile et il saisit le prétexte de la *Constitution civile* pour affermir cette hostilité. (p. 198).

*
**

Pendant les premières années (de l'empire), le clergé catholique servit fidèlement. Il alla même jusqu'à enseigner par ordre, que l'empereur devait être *adoré*. Refuser de se soumettre à Napoléon devenait un sacrilège puni par la religion, non moins que par l'autorité civile. (p. 215).

*
**

Avant 1789 l'enseignement primaire existait à peine... Le gouvernement se souciait fort peu de répandre l'enseignement primaire ; le clergé et la noblesse n'y tenaient pas davantage, estimant que les gens du peuple en sauraient toujours assez, et que les instruire c'était leur apprendre à raisonner, c'est-à-dire à se rendre compte des abus dont ils souffrent. Le premier venu avait le droit d'enseigner, pourvu qu'il eût passé un examen dérisoire devant une personne désignée par l'évêque. (p. 299).

*
**

Une compagnie célèbre, celle des Jésuites, combattit pour placer l'Eglise sous l'autorité absolue du pape... Ils y sont parvenus, surtout depuis 1870, époque où a été proclamé le dogme de l'infaillibilité pontificale. (p. 306).

B). — COURS ÉLÉMENTAIRE [1]

Beaucoup plus anodin que le précédent, et de tenue générale meilleure, ce *Cours élémentaire* reste encore un assez mauvais livre d'histoire en raison des allures tendancieuses anticléricales qui s'y révèlent, moins il est vrai dans le texte proprement dit que dans les *Récits* et surtout dans le libellé des *Exercices* et des *Questionnaires*. A titre d'échantillons voici, entre autres, quelques spécimens du genre.

*
**

A propos de la *guerre de Charlemagne avec les Saxons :*

Exercices. — Admettons-nous de nos jours qu'on ait le droit de faire la guerre à un peuple pour le forcer à changer de religion ? — Comment s'appelle la liberté de penser ce que l'on veut en matière de religion ? — Expliquez pourquoi cette liberté est précieuse. (p. 25).

Par les réponses qu'on attend de gamins de 7 ans sur de pareils sujets, il est facile de deviner les idées que l'instituteur a dû d'abord leur souffler dans son explication orale de la guerre de Saxe.

*
**

Louis le Débonnaire attira les Normands dans l'empire en leur donnant de beaux vêtements pour qu'ils se fissent chrétiens. Aussi accoururent-ils en foule. Ils se faisaient baptiser pour avoir des vêtements. (p. 37).

*
**

Exercices. — Pourquoi une croisade ne serait-elle plus possible aujourd'hui ? (plus de haine contre l'infidèle, c'est-à-dire contre ceux qui ne croient pas comme nous) ; — sentiment nouveau : la tolérance religieuse. (p. 47).

*
**

Exercices. — Petit problème de morale : Que pensez-vous de la croisade des Albigeois ? — Etait-ce une raison, parce que les Albigeois étaient hérétiques, pour déchaîner contre eux et leur pays une terrible invasion ? (p. 59).

*
**

Exercices. — Comment Philippe le Bel, le roi de cette France qu'on appelait « la fille aînée de l'Eglise », a-t-il pu être conduit à faire la guerre au pape ? — S'il avait été vaincu, que serait devenue la liberté de conscience ? — A ce propos, qu'appelle-t-on la liberté de conscience ? (p. 65).

*
**

Enfance de Jeanne d'Arc. — Jeanne d'Arc naquit en 1409 au village de Domrémy, sur les frontières de la Champagne et de la Lorraine. Elle se montra, dès son enfance, simple, timide et douce, aimant à rêver et à prier. Dans le pays on parlait beaucoup des maux de la guerre. Jeanne y compatit de tout cœur. Une prédiction avait cours alors, affirmant que la France, qui avait été perdue par une femme (la reine Isabeau de Bavière, femme de Charles VI, responsable du traité de Troyes), serait sauvée par une autre femme. Jeanne se crut appelée à être cette libératrice. Un jour, il lui sembla entendre une voix qui disait :« Jeanne, va délivrer le roi de France et lui rendre son royaume. » Elle vint alors demander au sire de Baudricourt, capitaine de Vaucouleurs, près de Domrémy, quelques hommes d'armes pour la conduire auprès du roi... Baudricourt déclara d'abord qu'elle était folle et qu'il fallait la souffleter bien fort ; puis, voyant le peuple

[1] Pour les autres *Manuels* généralement c'est le *Cours moyen* qui est le plus classique ; aussi l'avons-nous à peu près seul et principalement visé. Nous croyons savoir qu'il en est autrement pour Calvet, dont le *Cours élémentaire* serait, paraît-il, aussi répandu que le *Cours moyen* dans les écoles primaires. Voilà pourquoi nous estimons utile de lui faire une place à part dans notre Collection documentaire.

enthousiasmé pour elle, il se rendit à ses désirs.

Délivrance d'Orléans et sacre du roi. — Elle alla trouver le roi à Chinon et obtint le commandement d'une petite armée avec laquelle elle entra dans Orléans, assiégé par les Anglais. Immédiatement tous les cœurs se sentirent réconfortés. A la tête de la petite garnison, elle attaqua vigoureusement les ennemis, se lançant au plus fort de la mêlée, mais sans frapper elle-même, et, le 8 mai 1429, la ville était délivrée. Elle vainquit encore les Anglais à Patay et mena le roi à Reims pour l'y faire sacrer. Pendant la cérémonie, elle se tenait à côté de lui, sa bannière à la main, disant que « cette bannière, qui avait été à la peine, méritait bien d'être à l'honneur ».

Mort de Jeanne d'Arc. — On a dit, sans aucune preuve, qu'elle aurait voulu alors retourner dans son village. Au contraire, elle ne regardait pas sa tâche comme terminée. Mais la guerre lui fut moins heureuse. Elle s'était jetée dans Compiègne assiégée. Un jour qu'elle dirigeait une sortie, il fallut battre en retraite. Les gens de la garnison, la voyant revenir poursuivie par les Anglais, fermèrent les portes, soit par peur, soit par trahison, et elle fut prise. Alors on lui fit son procès. Un tribunal de gens d'église, présidé par l'évêque de Beauvais, Pierre Cauchon, la condamna d'abord à la prison perpétuelle, puis à mort, comme sorcière et inspirée du diable. Elle fut brûlée vive à Rouen, sur la place du Vieux-Marché, et elle mourut avec le plus admirable courage. Les Anglais eux-mêmes disaient : « Nous sommes perdus ; nous avons brûlé une sainte. » Jeanne d'Arc est la plus belle figure de notre histoire ; tous les Français doivent l'aimer. (p. 83).

***

Exercices. — Dites ce que vous pensez des guerres de religion. (p. 97).

Expliquez comme vous pourrez ce que c'est que d'être tolérant. (p. 99).

***

Exercices. — Petit problème de morale : Que faut-il penser de la révocation de l'Edit de Nantes ? — Justifiez votre opinion.

Des mioches de 8 ans priés de justifier leur opinion sur la révocation de l'Edit de Nantes !!!

***

Misère du peuple. — La guerre étrangère et les luttes civiles amenèrent une misère effroyable dont les contemporains nous ont retracé le tableau. Les paysans étaient réduits à brouter l'herbe comme les animaux ou à ronger l'écorce des arbres. Les plus heureux se nourrissaient de grenouilles, de limaçons. « On craint, dit un gouverneur de province, qu'ils ne déterrent les morts pour s'en repaître. » Aux environs de Paris, chaque jour il en mourait de faim plusieurs centaines. Un prêtre, saint Vincent de Paul, s'illustra par sa charité dans ces tristes années.

Louis XIV à Versailles. — Pendant ce temps, Louis XIV dépensait des millions pour construire le château de Versailles, dans un endroit triste, marécageux, et mal choisi. Là il nourrissait à sa cour des milliers de nobles qui se disputaient les pensions et les faveurs. L'argent de la France aurait pu être mieux employé. (p. 108).

***

Exercices. — Dans un pays où le peuple gouverne lui-même, des maux comme ceux qu'on vient de décrire (la misère du peuple sous Louis XIV) seraient-ils possibles ? — La guerre civile peut-elle avoir lieu ? (Non, puisque tout le monde obéit à la loi que le peuple a faite lui-même. Sous un roi despote il n'y a pas de loi. Le souverain fait ce qu'il veut, mais n'est obéi que s'il est fort). — Des dépenses inutiles comme celles de Versailles (sous Louis XIV) ne seraient-elles pas empêchées ? — Tirez la conclusion. (p. 109).

***

Exercices. — Appréciez le règne de Louis XIV. — A quoi attribuez-vous les résultats fâcheux de ce règne ? (Conséquence naturelle du despotisme ; expliquez pourquoi un roi absolu, à qui rien ne résiste, est incapable de bien gouverner). — Dites ce qu'il faut entendre par un roi absolu. — Savez-vous s'il y a encore aujourd'hui des gouvernements absolus en Europe ? (p. 117).

***

La conférence de La Haye. — L'institution de conférences comme celle de La Haye contribuera à rendre les guerres plus rares. Autrefois on se battait d'abord, quitte à discuter ensuite ; aujourd'hui on commencera par discuter, et comme les peuples n'ont pas intérêt à la guerre, il y a des chances pour qu'on finisse par s'entendre.

Les conflits armés entre peuples doivent devenir moins fréquents, puisque ce sont ceux-là surtout qui ont à y perdre qui les décident. Qu'importait à un souverain absolu la mort de ses soldats, les souffrances de ses sujets ? Il n'en souffrait pas personnellement, il ne courait aucun risque lui-même. Victorieux, le profit était pour lui ; en cas de défaite, le peuple payait. Il n'hésitait donc pas. Les choses ne se passent plus ainsi, au moins dans les pays libres. (p. 176-177).

***

Le savant et l'instituteur. — Aujourd'hui donc les enfants, même les plus pauvres, re-

çoivent au moins une instruction élémentaire ; ils peuvent par leur mérite s'élever aux plus hautes situations. L'ignorance est vaincue, c'est le règne de la science qui commence. Le savant dans son laboratoire, l'instituteur à l'école, travaillent à la même grande œuvre d'émancipation intellectuelle et préparent ainsi le bonheur des générations à venir. (p. 180).

(A suivre).

ACTES DU SAINT-SIÈGE

Le nº 21 des *Acta Apostolicæ Sedis* (20 déc.) contient un *Motu proprio*, une Lettre apostolique, douze Lettres du Pape, deux décrets de la Consistoriale, un de la S. C. des Religieux, un de la S. C. des Rites, trois décisions de la Rote et quatre Lettres de la Secrétairerie d'Etat.

Actes de S. S. Pie X

I. Motu proprio du 15 déc. 1909 : *De instauratione Congregationis Clericorum Regularium vulgo Theatinorum.* — Mgr Battandier en indique ainsi la portée dans la dernière des fort intéressantes « Chroniques de Rome » qu'il envoie chaque mois aux *Etudes ecclésiastiques* de Mgr Lebeurier [1] :

Après des moments de grande splendeur,... au commencement du XIXᵉ siècle l'Ordre des Théatins commença à décroître. Quand vint la suppression des ordres religieux en Italie, cette mesure lui porta un coup fatal, et il se concentra presque entièrement à Rome. En 1870, les religieux qui s'y trouvaient, espérant probablement que la bourrasque passerait, comme l'affirmaient un certain nombre de prophéties que l'on colportait alors à Rome et en France, se laissèrent vivre, ne s'occupèrent pas du recrutement des sujets et l'Ordre allait s'éteindre. Le R. P. Ragonesi, supérieur général, essaya bien de remonter la pente qui conduisait l'Ordre à sa fin, mais c'était bien tard, et les mesures prises ne donnèrent pas les résultats attendus. Réduits à une trentaine, novices compris, les Théatins étaient voués à la mort par épuisement. C'est alors que Pie X, faisant pour les Ordres ce que la médecine fait pour les corps, résolut de lui infuser un sang nouveau. L'Ordre avait eu une province florissante en Espagne. Or, au commencement du XIXᵉ siècle, un prêtre, homme d'œuvres, Dom Joseph Mottlo y Vivès avait fondé à Barcelone un Institut de religieux à vœux simples qui se dédiaient à la prédication et aux sciences ecclésiastiques, ce qui était le but des Théatins. L'Institut s'appelait *De la Sainte-Famille*, et comptait plus de 250 membres. Par le *Motu proprio* du 15 décembre 1909, le Pape a uni à perpétuité cet Institut espagnol à l'Ordre des Théatins, qui ne feront plus avec celui-là qu'une seule famille, tous les membres espagnols participant à tous les privilèges des Théatins. L'Ordre ainsi reconstitué aura pour caractéristique une double dévotion : celle du Scapulaire bleu, propre aux Théatins, et celle de la Sainte-Famille, titulaire des religieux espagnols. Grâce à cette mesure providentielle, l'Ordre des Clercs réguliers Théatins, loin de s'éteindre, va prendre un nouvel essor et continuera à rendre à l'Eglise les services qui ont fait sa gloire dans le passé.

[1] Organe mensuel de l'Union Apostolique ; 3 f. par an ; Paris, 25, rue Nicolo.

II. Lettre apostolique du 22 nov. 1909. Création au séminaire diocésain de Pise d'une Faculté de Théologie avec pouvoir de conférer les grades en théologie, y compris le doctorat.

III. Lettres. — 1º 10 nov. 1909, à Mgr Jean Cagliero, Salésien, archevêque titulaire de Sébaste, délégué apostolique à Costarica, pour ses 50 ans de vœux religieux et 25 d'épiscopat.

2º 15 nov. 1909, au cardinal Boschi, archevêque de Ferrare, et aux archevêques et évêques de sa province (il y est parlé tout spécialement de la formation des clercs et de la vie sacerdotale).

3º 18 nov. 1909, à Mgr Jean-Marie Farley, archevêque de New-York, en réponse à sa lettre à l'occasion du jubilé pontifical.

4º 18 nov. 1909, à Mgr Solieri, supérieur du Collège pontifical Bohémien, pour le 25ᵉ anniversaire de la fondation du Collège.

5º 20 nov. 1909, Lettre (en français) à l'empereur d'Allemagne, en réponse à ses vœux pour le jubilé pontifical.

6º 21 nov. 1909, au cardinal Kopp, de Breslau, et au cardinal Fischer, de Cologne, en réponse aux félicitations de l'épiscopat allemand pour le jubilé pontifical.

7º 21 nov. 1909, au cardinal Coullié, archevêque de Lyon, en réponse aux félicitations de l'épiscopat français à la même occasion.

8º 21 nov. 1909, à Mgr Audino, évêque de Mazzara, en Sicile, pour la tenue de son synode diocésain (elle n'avait pas eu lieu depuis 200 ans).

9º 1ᵉʳ déc. 1909, à Mgr Ortiz y Gutierrez, évêque de Zamora, en Espagne, pour le 50ᵉ anniversaire de sa consécration épiscopale.

10º 8 déc. 1909, à Mgr Munoz y Herrera, évêque de Malaga, pour la célébration de son synode diocésain et le 50ᵉ anniversaire de son sacerdoce.

11º 10 déc. 1909, à Mgr Bonnet, évêque de Viviers, pour ses noces d'or sacerdotales.

12º 15 déc. 1909, au cardinal Vivès, préfet de la S. C. des Religieux, sur les titres à donner aux Frères Mineurs dans les actes de la Curie Romaine.

S. C. Consistoriale

I

9 décembre 1909.

ROMANA

La compétence de la S. C. du Concile s'étend à toutes les Confréries, Unions pieuses, etc., même à celles qui dépendent des Ordres religieux ou des Congrégations et sont établies dans leurs maisons ou leurs églises.

Proposito dubio, « utrum competentia super confraternitates a Constitutione *Sapienti consilio* tributa sacræ Congregationi Concilii se extendat quoque ad confraternitates et pias uniones quæ dependent ab Ordi-

nibus et Congregationibus religiosis, vel erectæ sunt in eorum ecclesiis seu domibus ; an potius hæc reservata sit sacræ Congregationi de Religiosis » ;

Emi Patres S. Congregationis Consistorialis, præhabito Consultoris voto, in generalibus comitiis diei 9 Decembris 1909 respondendum censuerunt : *Affirmative ad primam partem, negative ad secundam.*

Facta vero, die insequenti, de his relatione SSmo, Sanctitas Sua resolutionem Emorum Patrum ratam habuit et confirmavit.

C. Card. De Lai, *Secretarius.*
Scipio Tecchi, *Adsessor.*

Remarques

D'après la Constitution *Sapienti* la S. C. du Concile avait juridiction sur les Confréries ; mais on se demandait si cette juridiction s'étendait sur les confréries qui dépendent des Ordres religieux ou sont érigées dans leurs églises, ou si elles ne devaient pas se rattacher à la Congrégation des Religieux. La S. Consistoriale a décidé que comme toutes les autres confréries elles relèvent de la S. C. du Concile.

II

Romana

10 décembre 1909.

Continueront à dépandre de la Propagande les Sociétés suivantes : les Missionnaires d'Afrique de Lyon, les Missions étrangères de Paris, le Séminaire créé dans le même but à Milan sous l'invocation de S. Calocère, et le Séminaire des SS. Pierre et Paul de Rome.

In generali conventu diei 9 Decembris 1909 propositum fuit resolvendum sequens dubium : « utrum S. Congregatio de Propaganda Fide etiam post Constit. *Sapienti consilio* suam jurisdictionem excercere debeat super societates, sive Lugdunensem pro missionibus ad Afros, sive Parisiensem pro missionibus ad exteras gentes, nec non super seminarium Mediolanense S. Caloceri seu Institutum Mediolanense pro exteris missionibus, denique super pontificium seminarium SS. Apostolorum Petri et Pauli de Urbe ad exteras missiones, præsertim quoad ea quæ respiciunt eorum regulas, administrationem, atque opportunas concessiones ad sacram alumnorum ordinationem requisitas ».

Et Emi Patres S. Congregationis Consistorialis, votis duorum Consultorum aliisque perpensis, responderunt : *Affirmative in omnibus.*

Die vero 10 Decembris 1909, facta de his relatione SSmo, Sanctitas Sua resolutionem Emorum Patrum ratam habuit et confirmavit.

C. Card. De Lai, *Secretarius.*
Scipio Tecchi, *Adsessor.*

S. C. des Religieux

2 février 1909.

Les Trappistes missionnaires de Mariannhill *sont érigés en Congrégation spéciale.*

Voici le résumé que donne Mgr Battandier :

En 1882, des Trappistes, sous la conduite du R. P. François Pfanner, émigrèrent du monastère de *Mariastern* en Bosnie et fondèrent l'abbaye de *Mariannhill* dans le Natal (Afrique du Sud). Ils s'occupèrent du travail des terres et de l'évangélisation. Mais on reconnut bien vite que le genre d'apootolat imposé aux Trappistes ne s'accordait pas avec les exigences de leur règle et que celle-ci devait, en mille circonstances, plier devant d'impérieuses nécessités. On patienta dans l'espoir que les choses s'arrangeraient, ou que l'on trouverait une formule de conciliation, mais vains efforts et temps perdu. Le développement des œuvres d'apostolat rendait de jour en jour plus difficile l'observance de la Règle, et si celle-ci ne pouvait point péricliter, on ne pouvait d'autre part renoncer à une œuvre qui avait un si grand avenir. Mgr Marre, abbé général des Trappistes, d'accord avec la Propagande, a rendu son autonomie à ce monastère de l'Ordre et la S. C. des Religieux en a fait un Institut distinct.

Les anciens religieux qui ont prononcé les vœux solennels les garderont ; ceux qui viendront s'adjoindre à eux n'émettront plus que les vœux simples. L'église de Mariannhill sera érigée en Collégiale où l'on chantera l'office et dont les religieux seront les chanoines. Leur supérieur aura le droit des pontificaux, mais cependant sans pouvoir conférer les ordres mineurs et jouir des autres privilèges du même ordre. En sept articles, le Cardinal Préfet donne les règles fondamentales du nouvel Institut, et, après en avoir nommé le supérieur, indique la réunion du chapitre général de toute cette branche nouvelle dans trois ans. On ne parle point du costume que devra prendre cet Institut ; ce sera probablement celui que les circonstances lui avaient fait adopter.

S. C. des Rites

25 août 1909.

France et Belgique et leurs colonies

Conceditur clero Ditionum Galliæ et Belgii et utriusque coloniarum Officium cum Missa de S. Coleta Virgine. (In Proprio diœcesano, die 6 Martii).

Voici le dispositif final du décret : « ... Sanctitas porro Sua... festum S. Coletæ virginis, sub ritu duplici minori, in universis Galliæ, Belgii et utriusque Coloniarum regionibus, die sexta Martii (vel, hac impedita, prima subsequenti die libera juxta Rubricas) quotannis recolendum decrevit, cum suprascriptis Officio et Missa : servatis Rubricis. Contrariis non obstantibus quibuscumque. »

I. Messe. — Messe *Dilexisti*, du Commun, excepté les oraisons suivantes :

Oratio. — Domine Jesu Christe, qui beatam Coletam virginem tuam cœlestibus donis cumulasti : tribue quæsumus ; ut ejus virtutes æmulantes in terris, gaudiis cum ipsa perfruamur æternis : Qui vivis et regnas.

Secreta. — Supernis illustrationibus, Domine Deus noster, in hoc Sacro tibi offerendo, mentes nostras refove : quibus, in eo suscipiendo, beatam Coletam ad mores populi tui instaurandos replere voluisti. Per Dominum.

Postcommunio. — Fac, Domine Jesu Christe, ut beata virgo Coleta, sponsa tibi fidelis, divinæ caritatis flammam excitet in cordibus nostris ; quam ad perennem Ecclesiæ tuæ gloriam, innumeris virginibus inseruit : Qui vivis et regnas.

II. Bréviaire. — Oraison de la messe. — Au 1er Noct., en Carême leçons *De virginibus præceptum* ; en dehors du Carême, *de Scriptura occurrente.* — Au 3e Noct., homélie sur l'évangile *Simile est regnum cœlorum decem virginibus,*